

Cérémonie des vœux 2017

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de vous accueillir pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2017. Qu'elle vous apporte beaucoup de joie, de bonheur, de sérénité mais surtout beaucoup de santé pour vous et vos proches.

L'année 2016 a encore une fois été marquée par des actes terroristes à Nice et Saint Etienne du Rouvray. Ayons une pensée pour toutes ces victimes et leurs familles. Je profite de l'occasion pour remercier nos gendarmes qui œuvrent toute l'année pour notre sécurité et je salue le Major Soulat présent parmi nous ce soir.

Mais revenons à ce qu'il s'est passé en 2016 à Sainte-Livrade. Nous avons commencé l'année par des moments de peine avec la disparition d'Eugène Ferradou et d'Henriette Filhouse. Puis, 6 bébés ont pointé le bout de leur nez et un mariage a été célébré.

Des travaux de voirie ont été réalisés sur le chemin du Céré.

Les panneaux, les plaques et le plan de la commune ont été placés ainsi que des photos anciennes de notre village.

Un aménagement paysager a été réalisé à l'entrée du village.

Concernant L'Aménagement de notre territoire, le syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement, maître d'œuvre du projet, a mandaté un bureau d'études pour réaliser les plans de l'assainissement collectif avant le lancement des appels d'offres.

Nous avons aussi engagé la révision du plan local d'urbanisme voté en 2013 afin de nous mettre en conformité avec la loi ALUR, Grenelle II et le schéma de cohérence territoriale. Pour nous aider sur ce gros dossier qui prendra 2 ans, nous aurons l'assistance gratuite de l'agence technique départementale du conseil départemental.

Après plusieurs mois d'ouverture, la médiathèque « la Fabrique à Lire » a fermé ses portes par manque d'inscriptions. Je remercie Nicole, Isabelle et Michel qui se sont investis sur ce projet. Par contre, « Livre en balade » est toujours présent sous le porche de l'Eglise.

Des travaux sur les bâtiments communaux ont été réalisés. Le plus gros chantier est celui de la réfection des façades de la mairie pour un montant HT de 22 700 € duquel il faudra déduire la subvention du Conseil départemental de 40 % soit 9080€. Nous avons également fait appel à l'entreprise de Mr Zigler pour nettoyer une partie du toit de l'église et réparer quelques gouttières et à Mr Rieu pour les pigeons.

Nous avons acheté du matériel tel qu'un échafaudage, des tables pliantes, deux armoires frigorifiques, un nettoyeur haute pression.

La reprise de concession étant terminée, nous avons choisi l'entreprise Delfini de l'Isle Jourdain pour procéder à l'exhumation des restes des corps. Celle-ci devrait intervenir courant avril.

Concernant les écoles du SIVOM de la Vallée de la Save, une classe élémentaire a ouvert à la rentrée 2016 entraînant le déplacement des bureaux administratifs dans un modulaire loué. Les effectifs du Sivom sont de 109 enfants en maternelle et 149 en primaire. Une étude est en cours pour la création d'une nouvelle école maternelle et d'une salle de restauration à côté de l'école primaire actuelle. Suite au départ de la commune de Lé vignac de la compétence Centre de Loisirs, le nouveau centre de loisirs a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2016 à Pradère les Bourguets. Les parents, les enfants et les animateurs sont ravis.

Le Centre Communal d'Action Sociale a offert le repas aux aînés de notre commune, organisé la marche dans le cadre d'octobre rose, marche qui a permis de récolter la somme de 250 € au profit de l'ARC et le goûter de Noël avec un spectacle de magie. Le prochain repas des aînés aura lieu le dimanche 12 février pour toutes les personnes âgés de 62 ans et plus. Pensez à vous faire inscrire.

La Communauté des Communes de la Save au Touch n'est pas épargnée par les baisses des dotations de l'Etat mais elle a continué en gérant au mieux ses dépenses à nous verser en 2016 une dotation de solidarité de près de 56000€. De plus, elle a mis en place un groupement de commandes pour les assurances ce qui a permis à toutes ses communes adhérentes de réaliser des économies. L'économie réalisée pour notre commune est de 43 %. Nous allons continuer à travailler dans ce sens. La CCST est un soutien pour nos communes grâce à ses différents services et au professionnalisme de ses agents.

En 2016, nous avons demandé un diagnostic de l'éclairage public au Syndicat d'électricité mais celui-ci ne sera réalisé que fin 2017.

Comme vous pouvez le constater, nous ne chômons pas et je vous rassure nos finances sont toujours saines et équilibrées.

J'en profite pour remercier le Conseil Départemental pour les subventions qu'il alloue aux communes. Concernant, le syndicat Val de Save qui gère les repas des écoles et les repas à domicile, conformément à la loi Notre, le Préfet a pris un arrêté de dissolution au 1^{er} août 2017. 12 communes se sont regroupées pour faire un appel d'offres et trouver un autre prestataire. Rassurez vous, nous mettons tout en œuvre pour qu'il y ait continuité du service. Maintenant, il y a gros travail à faire car il faut se répartir le personnel, le patrimoine, le matériel et les finances.

Notre agent communal Jean-Paul Melac a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre, après 5 ans passé parmi nous. Grâce à son embauche, de nombreux travaux ont été réalisés ce qui montre bien que cet emploi est nécessaire. Nous lui souhaitons une excellente retraite et le remercions encore une fois pour le travail réalisé.

Son remplaçant Bernard LOPEZ a pris ses fonctions le 1^{er} décembre (à ne pas confondre avec Bernard LOPEZ conseiller municipal et vice président du CCAS). Ce qui est intéressant chez lui c'est qu'il possède de nombreuses habilitations et une palette de compétences très utiles pour notre collectivité. Il est embauché à 35 heures semaine en contrat d'accompagnement à l'emploi et pour cela nous bénéficions d'une aide financière de l'Etat durant 5 ans. Nous avons aussi recruté pour le ménage des locaux une jeune étudiante Camille Journet.

Pour terminer, je voudrai remercier tous les acteurs économiques de notre village, nos artisans et entreprises et tous les bénévoles de la vie associative qui font vivre notre village : la société communale de chasse, le comité des fêtes, l'association Dhyana, le relais des doudous, Forme Bien-être et Culture le CCAS géré par notre Bernard LOPEZ, conseiller municipal, sans oublier Josette Porcheron et 3 jeunes saint-livradais qui travaillent avec Michel Pilotin sur la prochaine exposition sur l'histoire de notre commune, exposition qui aura lieu lors des journées du Patrimoine de 2018.

Des remerciements également à Olivier Dardenne qui assure la propreté de notre village et entretient les espaces verts tous les lundis et Christine qui est mon bras droit, une personne de confiance, qui prévoit, anticipe, suggère.

Et bien sur des remerciements à mon conseil municipal pour le travail effectué tout le long de l'année et sa participation aux nombreuses réunions.

Encore une fois, je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite et vous invite à fêter la nouvelle année autour du verre de l'amitié et en dégustant la galette des rois.

Sylviane Couttenier
Maire de Sainte-Livrade